

DELIBERATION
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 11 décembre 2018

Délibération n° 2018 – 11/12/2018 – 24

Semestre REO (Réorientation) : bilan 2018 et actualité du dispositif

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 3 décembre 2018 .

Après en avoir délibéré,

Approuve avec 25 voix pour, 1 abstention :

le dispositif REO prévu pour le premier semestre 2019.

Dijon, le 12 décembre 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Alain BONNIN

*P.J. : Compte rendu de la Commission de la pédagogie du 21 novembre 2018
Fiche projet REO*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

FICHE PROJET : REO

Le **Semestre Réorientation Généralisé** a pour objectif de donner un nouveau parcours d'orientation pour les étudiants de première année de licence qui se sentent perdus ou mal orientés à la fin de leur premier semestre à l'Université de Bourgogne, en donnant à ces étudiants une vision globale de l'ensemble des filières existantes à l'Université de Bourgogne.

Ce semestre sera un accompagnement pour les étudiants en situation d'échec et en décrochage scolaire, cela leur permettra de découvrir de nouvelles matières en dehors de leur cursus initial et d'éviter des redoublements parfois inutiles. Parallèlement à ces découvertes seront mis en place des temps de suivi pour l'orientation ainsi que des remises à niveau en méthode de travail universitaire.

RECAPITULATIF VOLUME HORAIRE DU SEMESTRE

Modules obligatoires				Modules optionnels		
Ateliers d'orientation	Ateliers d'insertion	CEPREO	Cours ouverts	UE transversale	SUAPS	CLANG
12h	9h	9h	A déterminer	Variable en fonction des UE	2h / semaine	1h30 / semaine

CONTACTS

Emilie Bois (Responsable administratif)
Mélanie Giroux (Secrétariat pédagogique)

reo@u-bourgogne.fr

OBJECTIFS DU SEMESTRE

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU SEMESTRE

Ce programme est un semestre d'orientation pour les étudiants issus de première année de licence à l'Université de Bourgogne qui, après un semestre de réflexion, émettent des doutes quant à leur avenir dans leur filière initiale.

Les étudiants pourront participer à différents modules qui leur seront proposés pour établir selon leurs besoins la cartographie du semestre. Ces modules ont pour objectif d'accompagner les étudiants dans leur orientation en leur donnant une vision globale des filières et services disponibles à l'Université de Bourgogne et à les conforter dans la maîtrise des outils nécessaires pour la poursuite d'études..

A la fin de ce semestre, les étudiants devront avoir établi une nouvelle orientation ainsi que des pistes de ressources.

Pour résumer :

Accompagner

- Les élèves en situation d'échec

Conforter

- Les compétences en français
- La maîtrise des outils nécessaires pour la poursuite d'études

Orienter

- Vers des formations et des parcours plus adaptés aux besoins de l'étudiant

MODALITÉS D'ACCÈS AU SEMESTRE RÉORIENTATION GÉNÉRALISÉ

Le Semestre Réorientation Généralisé a une capacité de 48 étudiants pour la première année, soit **2 groupes**. Les inscriptions se feront en ligne via l'adresse mail du dispositif, les étudiants de l'Université de Bourgogne auront tous reçu la communication nécessaire sur les modalités d'inscriptions grâce aux listes de diffusions de l'université.

Dès que le quota d'étudiant sera atteint, les étudiants suivants seront placés sur liste complémentaire.

ORGANISATION ET DESCRIPTIF DU DISPOSITIF

ORGANISATION GÉNÉRALE

L'ensemble du dispositif s'étend seulement sur le deuxième semestre de la première année de licence. Il est divisé entre les différents modules qui sont proposés, ces derniers ne permettant pas l'acquisition de crédits européens (ou ECTS).

Le choix des modules est fait par l'étudiant parmi ceux proposés lors de la réunion de rentrée, il devra en choisir un nombre suffisant pour valider sa participation au Semestre Réorientation Généralisé.

Les étudiants auront accès à des cours ouverts dans certaines filières pour se donner une idée de la matière enseignée.

Les étudiants **devront participer** à des forums des étudiants et **pourront aussi** participer des temps collectifs pour permettre une meilleure intégration dans ce semestre et pour que les étudiants aient un sentiment d'appartenance à une communauté/un groupe.

Fiche de suivi

Les différents intervenants devront élarger le fiche de suivi personnel de chaque étudiant afin d'attester de sa rigueur au sein du dispositif.

Ce document permettra de délivrer une attestation de participation officielle à ce semestre.

Participation obligatoire à l'évaluation CIPE

Chaque étudiant devra dans le cadre du semestre participer à l'évaluation du CIPE.

ASSIDUITÉ ET COMPÉTENCES ACQUISES

L'assiduité et les compétences acquises au fil du semestre seront répertoriées dans une fiche de suivi, celle-ci devra être rempli **au fur et à mesure des différents ateliers suivis**. De plus, il devra être validé en fin de parcours. La participation au semestre fera l'objet d'une attestation.

Par ailleurs, les étudiants auront pour obligation de répondre à l'enquête anonyme du CIPE.

Pour les étudiants boursiers, l'Université aura la responsabilité d'attester de leur présence auprès du CROUS grâce au journal d'apprentissage.

ESPACE NUMÉRIQUE

Cet espace numérique **permet aux étudiants de conserver** leur accès à la plate-forme PLUBEL, à la messagerie étudiante, aux espaces Wifi, d'obtenir des relevés de notes, des certificats de scolarité et d'avoir accès au dossier étudiant.

Cet espace suppose une activation systématique de la messagerie uB de l'étudiant qui sera le moyen de communication utilisé par la scolarité.

Les étudiants du dispositif ayant déjà suivi un semestre à l'université auront tous activés leur compte numérique sur end.u-bourgogne.fr

Les étudiants pourront accéder aux MOOC disponibles à l'Université de Bourgogne et accéder aux cours d'autres L1 dans différentes filières.

CALENDRIER DU SEMESTRE

Début du dispositif le 17 janvier 2019 et fin du dispositif le 31 mai 2019

Première rentrée : 17 janvier

Deuxième rentrée : 21 janvier

Troisième rentrée : 11 février

DÉTAIL DES « MODULES OBLIGATOIRES »

Les étudiants devront suivre **TOUS** les modules obligatoires présentés ci-dessous :

- **Ateliers d'orientation**

Analyse des acquis, définition des intérêts, recherche documentaire, rencontres de professionnels, définition des moyens de mise en oeuvre du projet.

- **Ateliers d'insertion**

Analyse des compétences, curriculum vitae, lettre, entretien, connaissance du monde professionnel, mobilité internationale...

- Connaissances - compétences 1h30
- CV - Lettre de motivation 1h30

- **CEPREO (Centre des Pratiques de l'Écrit et de l'Oral)**

<https://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/enrichir-ma-formation/cepreo.html>

Un stage d'orthographe destiné à revoir l'ensemble de l'orthographe française et à reprendre pied dans ce domaine.

Et/ou

Un stage « lire et rédiger des textes académiques » destiné à favoriser la maîtrise des textes universitaires tant du point de vue de l'acquisition des connaissances que dans la production des textes d'étudiants, notamment aux plans argumentatif et informationnel.

- **Cours ouverts**

Les étudiants auront accès à la semaine de « Cours ouverts » organisée initialement pour les lycéens.

L'objectif est à terme soit d'élargir cette période de « Cours ouverts » sur plusieurs semaines, soit d'inscrire ces étudiants en tant qu'auditeurs libres.

Le volume horaire imposé pour ce module sera déterminé en fonction du modèle appliqué. Ce volume horaire ne pourra être inférieur à 18h.

DÉTAIL DES « MODULES OPTIONNELS »

Les étudiants devront choisir **UN** des modules optionnels parmi ceux présentés ci-dessous :

• SUAPS

<https://suaps.u-bourgogne.fr/gymnastiques-douces/>

Activités de bien être (activités physiques adaptées, Feldenkrais, gymnastique chinoise, étirement relaxation, techniques corporelles, gym douce, yoga), les étudiants pourront se retrouver face à eux-mêmes; ces activités seront sous forme de temps d'échanges et de réflexions à travers différentes méthodes pour apprendre à trouver une harmonie entre le corps et l'esprit.

• UE transversales

<http://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/enrichir-ma-formation/ue-transversales.html>

Plusieurs UE seraient accessibles aux étudiants.

L'étudiant ne pourra choisir qu'une seule UE transversales parmi celles présentées ci dessous :

- **Initiation à la recherche (30h)**

« Initiation à la communication, à la transmission de la science en train de se faire et de ses enjeux sociétaux. Les étudiants devront interviewer un.e chercheur.e, accompagnés par des médiateurs scientifiques des établissements dans le but de produire un "objet" de communication (journal de presse, chronique radio,...) »

- **Des Recherches et des Femmes (2h/semaine)**

« Amener à identifier les blocages, préjugés et leviers disponibles pour rendre les futur(e)s jeunes professionnel(le)s les plus libres de leurs choix, et les dissocier de la notion de genre. »

- **Talent Campus (21h)**

« Savoir identifier ses compétences sociales par l'intermédiaire du travail en groupe. Développer la confiance en soi et l'estime de soi, la prise de parole en public, les facultés de communication interpersonnelles et l'aptitude au travail en groupe. »

- **Culture (23h)**

« Composée d'un atelier de pratique artistique, d'un cours théorique et d'une pratique de spectateur. Elle permet aux étudiants d'allier les études universitaires à la réflexion et aux pratiques culturelles. »

• CLANG

Le nombre de places disponibles pour ce module est limité à vingt étudiants. Ce dernier prévoit :

- 1h30 de cours par semaine sur 10 semaines (*obligatoire*) ;
- Le visionnage d'un film par semaine à la médiathèque. Les étudiants auront aussi libre accès au prêt de DVD et la possibilité de visionner d'autres films, de manière autonome (*facultatif*) ;
- L'accès à l'autoformation en présence d'un tuteur ou d'un professeur (*facultatif*) ;
- 1h par semaine de conversation avec un tuteur étudiant en petits groupes (*facultatif*) ;
- Possibilité de faire une auto-évaluation avant le cours par internet (*facultatif*) .

Semestre

Réorientation : REO

Université de Bourgogne

Mercredi 21 Novembre 2018

FONTAINE Léa, Vice-présidente étudiante au Conseil Académique
MUZEYI Marie-Jeanne, Chargée de mission du semestre REO auprès de la Vice-présidente déléguée à la
Démocratie et à la Vie Etudiante



Objectifs de REO

- Donner un nouveau parcours d'orientation aux étudiants
- Donner une vision globale des formations à l'Université de Bourgogne
- Participer à différents modules au cours du semestre
- Trouver une nouvelle orientation ou pistes de ressources pour l'année suivante

Organisation pour la première année

- Expérience pilote sur 3 UFR (PACES, LLCE, et SciencesEco)
- 48 étudiants
- Inscription par mail à l'adresse reo@u-bourgogne.fr
- Choix de modules optionnels pour construire son semestre
- Attestation de participation officielle délivrée à la fin du semestre
- Temps collectifs
- Maintien du statut d'étudiant

Modules proposés

Modules obligatoires

Ateliers d'orientation

Ateliers d'insertion

CEPREO

Cours ouverts

Modules en option

UE transversale

CLANG

SUAPS

Contacts :

Emilie BOIS, responsable administratif : reo@u-bourgogne.fr

Léa FONTAINE, vice-présidente étudiante au conseil académique : Lea_Fontaine01@etu.u-bourgogne.fr

Marie-Jeanne MUZEYI, chargée de mission du semestre REO auprès de la vice-présidente déléguée à la Démocratie et à la vie étudiante : Marie-Jeanne_Muzeyi@etu.u-bourgogne.fr

Envie de changer de filière ?

Inscrivez-vous au **SEMESTRE REO**

- ... Découvrez de nouvelles matières en dehors de votre licence.
- ... Remettez-vous à niveau en méthodes de travail universitaire.
- ... Choisissez votre formation future au cours d'ateliers d'orientation.

INSCRIPTION

Inscrivez-vous vite (places limitées) sur ADE.

CONTACT

semestre.reo@u-bourgogne.fr